



Eau et certificat d'urbanisme

Par **pierrotlaine**, le **08/03/2010** à **13:51**

Bonjour,

Nous venons d'acheter une maison.

L'ancien propriétaire nous a dit qu'il y avait l'eau et nous a montré le tuyau d'arrivée d'eau.

Le certificat d'urbanisme mentionne que notre maison est équipée de l'eau potable. La copie de ce certificat (faite à la main, je ne sais pas si c'est normal) est faite (visiblement) à la "va-vite" et des cases ne sont pas cochées (dont l'arrivée d'eau), les deux certificats ne sont donc pas les mêmes !!

Dernièrement, j'ai cherché le compteur d'eau et j'ai remarqué que le tuyau d'arrivée d'eau est coupé à moins d'un mètre de la maison !

Concrètement, nous n'avons pas l'eau courante ...

Que faire ?

Cordialement

Pierre